



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 237 - 15 novembre 2013

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - 2013 : les violences contre les femmes continuent ! - Appel unitaire Manifestation Paris - 23 novembre - Page 2
- 2 - Manifestation « L'avortement, un droit, un choix, une liberté menacée » - Nantes - 16 novembre
- 3 - Philippines : exiger la justice climatique - Amis de la Terre International - Page 5
- 4 - Au Yémen, la longue lutte contre les mariages précoces - lemonde.fr - 13 octobre - Page 5
- 5 - La CGT appelle à manifester contre les violences faites aux femmes - Page 7
- 6 - Solidaires appelle à manifester contre les violences faites aux femmes - Page 8
- 7 - Pétition contre le sexisme sur Internet - Un collectif citoyen - Page 9
- 8 - Enfin, un vrai CIVG à Tenon - Le Collectif Tenon - Page 10
- 9 - Une expertise sur l'accès à l'avortement embarrasse le gouvernement - Le Monde 7 novembre
- 10 - The Kick Off: documentaire participatif sur le Thokozani FC - Appel à aide financière
- 11 - Rappel : Colloque pour les 10 ans de l'association ECVF - Elu/es Contre les Violences faites aux femmes - 16 novembre - Page 12
- 12 - Politique et organisation, quelle prise en compte du genre ? - Paris - 18 novembre - CRESPPA
- 13 - Colloque « Vulnérabilités, handicaps, discriminations : on en parle ! » - Paris - 19 novembre - FDFA - Page 13
- 14 - Rencontre « Etre une femme en Afrique du Sud aujourd'hui » - Paris - 20 novembre - Bibliothèque Marguerite Durand - Page 15
- 15 - Festival Féministe « Elles Résistent » contre les violences masculines - Paris - du 26/11 au 01/12 2013 - Page 15**
- 16 - Rencontre-débat « Viols armes de guerre dans les conflits et les génocides » - Paris - 30 novembre - Page 15
- 17 - Colloque « Vulnérabilités, handicaps, discriminations : on en parle ! » - Paris - 19 novembre - FDFA - Page 16
- 18 - Conférence : « Cerveau, sexe et préjugés » - PRESAGE - 27 novembre - Page 16
- 19 - Colloque : « Le continuum des violences faites aux femmes : réflexions et actions. Eléments de réponses institutionnelles et de la société civile » - Paris - 2 décembre - Page 17
- 20 - L'autonomie des femmes: problème social et question de recherche, quel mélange des genres ? - Paris - 11 décembre - Les Amphis du MAGE - Page 17
- 21 - Théâtre : « Modèles » On ne naît pas femme on le devient, mais de quelle manière ? - Paris
- 22 - Livre : Genre, féminisme et syndicalisme" - Travail, genre et sociétés - Page 18
- 23 - Radio : "Femmes Libres" Radio Libertaire" 89.4 - Page 18

MOBILISATIONS

1 - 2013 : les violences contre les femmes continuent ! - Appel unitaire Manifestation Paris - 23 novembre

2013, les violences contre les Femmes continuent !

MANIFESTONS

samedi 23 novembre 2013, 14h30, Montparnasse

Les violences faites aux femmes nous concernent toutes et tous. Elles ont lieu dans tous les milieux sociaux, dans tous les territoires, dans tous les pays. Elles sont universelles car les inégalités femmes/hommes, la domination masculine, sont universelles. Elles prennent différentes formes : viols et autres agressions sexuelles, violences conjugales (physiques mais aussi psychologiques, économiques, sexuelles), harcèlement sexuel, mutilations sexuelles, prostitution, mariage forcé, lesbophobie, violences contre les femmes en situation de handicap, de vulnérabilité économique, femmes migrantes étrangères souvent victimes de double violences, etc.

Les conséquences de ces violences sont accrues dans un contexte économique et social très dégradé où il est plus que difficile de trouver du travail, une formation, ou se loger. Cette violence sociale se caractérise par des attaques généralisées contre l'ensemble des droits et des services publics, une politique d'austérité qui fragilise et précarise encore plus les femmes. Elle suscite aussi l'émergence d'une nouvelle droite et la recomposition de forces réactionnaires de droite et d'extrême droite à l'offensive depuis le mouvement du mariage pour toutes et tous. Celles ci véhiculent une idéologie lesbophobe, homophobe mais également raciste et antisémite. A une société qui se voulait solidaire succède une société d'inégalités et de divisions accrues.

Les mouvements féministes dénoncent fortement, depuis des décennies, toutes ces formes de violences.

La loi doit poser l'interdit, protéger et secourir les victimes et empêcher leur revictimisation. Pourtant, le parcours de justice des victimes est toujours aussi difficile, et beaucoup d'auteurs de violences continuent de bénéficier d'impunité. Ceci décourage beaucoup de femmes de porter plainte.

Le dispositif législatif, arraché de longue lutte par les mouvements féministes, reste incomplet et mal appliqué par manque de moyens, de volonté politique et de cohérence globale .

Par exemple : les victimes de viol ou de harcèlement sexuel ne peuvent bénéficier de l'ordonnance de protection qui empêcherait un violeur ou harceleur de les approcher ; les conséquences engendrées par les violences ne sont pas prises en compte au travail ; l'éducation non sexiste et non lesbophobe n'est toujours pas gravée dans le marbre des programmes à chaque niveau de la scolarité ; aucune réforme de la procédure pénale n'est prévue alors que même que l'expérience démontre sa totale inadaptation pour les femmes victimes de violence ; Les décisions concernant l'exercice de l'autorité parentale lors des séparations tiennent peu ou pas compte des violences conjugales.

Plus, le projet de loi « pour l'égalité entre les femmes et les hommes » qui doit passer à l'Assemblée nationale en décembre, après avoir été voté au Sénat à la mi septembre, n'intègre aucunement les violences comme facteur d'inégalité.

Pire : le Sénat a voté en dernière minute, en dehors de l'avis du gouvernement, un amendement « visant à préserver l'autorité partagée et à privilégier la résidence alternée pour l'enfant en cas de séparation des parents ». Pas d'accord en cas de violences perpétrées sur la mère et/ou sur les enfants ! On ne peut être un conjoint violent et un bon père ! Les femmes qui s'éloigneront pour se mettre en sécurité ou dénonceront des violences sexuelles sur leurs enfants seront passibles de sanctions.

Cet amendement a été inspiré par ceux que l'on appelle les « masculinistes », ceux qui se juchent sur des grues pour obtenir la résidence de leurs enfants alors que justement cette résidence a pu leur être retirée lorsqu'ils sont auteurs de violences ! Nous demandons son retrait !

Le projet de loi « pour l'égalité entre les femmes et les hommes » doit prendre en compte les revendications des féministes. Celles-ci s'appuient sur la réalité de ce que vivent les femmes victimes de violences et non sur des stéréotypes patriarcaux, sexistes et lesbophobes.

Nous réclamons, comme en Espagne, une loi-cadre contre les violences faites aux femmes.

Nous réclamons, entre autres : l'extension de l'ordonnance de protection à toutes les femmes victimes de violences ; la prise en compte des conséquences des violences au travail par la mise en œuvre de mesures concrètes, que l'éducation non sexiste et non lesbophobe soit inscrite dans les programmes scolaires ; une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes victimes de violences, la création et le renforcement de centres d'hébergement et d'accueil dédiés et gérés par des associations spécialisées ; l'obtention d'une carte de résidente pour toute femme demandant l'asile parce que menacée ou victime de violences lesbophobes et/ou de violences sexistes et/ou de violences sexuelles, l'interdiction de la résidence alternée lors d'un divorce en cas de violences sur les femmes ou les enfants.

Une autre loi est en préparation « renforçant la lutte contre le système prostitutionnel ». Déposée à l'Assemblée par le groupe de la Gauche Démocratique et Républicaine et par le groupe socialiste, cette proposition de loi reconnaît, conformément à la tradition abolitionniste de la France, que la prostitution est une violence. Elle n'est ni un choix, ni un métier. En toute logique, elle vise à interdire tout achat d'un acte sexuel, à réprimer et responsabiliser l'auteur des violences, promoteur et bénéficiaire de l'industrie mondialisée du sexe. En toute logique, elle abroge le délit de racolage qui fait peser le poids de la répression sur les victimes. Cette proposition de loi constitue une avancée d'importance.

Mais cette proposition de loi ne considère l'achat d'un acte sexuel que comme une contravention de 5^{ème} classe. Nous réclamons que cela soit un délit. De plus, par cette proposition de loi, les personnes prostituées étrangères, qui constituent l'immense majorité des personnes prostituées, doivent pouvoir bénéficier d'un droit au séjour garanti et pérenne, qui ne soit pas conditionné à un dépôt de plainte, quand elles souhaitent se libérer de cette oppression. Cet accès au titre de séjour doit être de plein droit et non soumis au pouvoir discrétionnaire des préfets.

En outre, le « parcours de sortie de la prostitution » et les mesures sociales l'accompagnant, doivent être précisés et renforcés et des moyens importants doivent y être consacrés. A cet égard la proposition de loi n'offre aucune garantie de financement et seule la loi de finance permettra de mesurer l'engagement de l'État à venir enfin en aide aux personnes prostituées.

Nous réclamons une loi globale abolitionniste engageant enfin la France auprès des personnes prostituées et contre le système prostitueur. Nous réclamons un renforcement de la lutte contre le proxénétisme et contre la traite.

Pour porter ces revendications jusqu'à l'Assemblée Nationale, toutes et tous à la manifestation samedi 23 novembre 2013, 14h30 Montparnasse.

Premiers signataires : Collectif National pour les Droits des Femmes, CADAC, Ailes-Femmes du Maroc, APEL- Égalité, Association ALFA de Nantes, Association Contre le Bizutage, Association Droits des Femmes 20e, Association Femmes Interculturelles Femmes d'Afrique, CGT - SDFE, les Chiennes de Garde, Collectif féministe contre le viol, Collectif des Libanais Laïcs en France, Collectif de Pratiques et de Réflexions Féministes « Ruptures », Collectif Tenon, Collectif Val-de-Marne de lutte contre les violences faites aux femmes, les eFFRONTÉ-e-s, l'Égalité c'est pas sorcier, Féminisme Enjeux théâtre de l'Opprimé, Femmes solidaires, Gauche unitaire, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Femmes pour le Dire Femmes pour Agir, Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie, Maison des Femmes de Montreuil, Marche Mondiale des Femmes Paris Ile de France, Mémoire traumatique et victimologie, Mouvement du Nid, Osez le Féminisme, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, le Planning Familial 75, RAJFIRE, Réseau Féministe « Ruptures », SOS Femmes Alternative-Centre Flora Tristan, SNUEP-FSU, Zero Impunity, ZINE pour les femmes kurdes...

2 - Manifestation « L'avortement, un droit, un choix, une liberté menacée » - Nantes - 16 novembre

L'avortement, un droit, un choix, une liberté menacée

MANIFESTATION Samedi 16 novembre - 14h

Place Royale - Nantes

On n'imagine pas que le droit à l'avortement, inscrit dans la loi depuis 1975, soit remis en question. Pourtant, le diagnostic de terrain montre que les obstacles sur le parcours d'avortement sont de plus en plus nombreux. Ce droit est menacé à Saint- Nazaire !

Remplacé par un autre service lors du déménagement de l'hôpital, le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) - Centre d'interruption volontaire de grossesse (CIVG) de Saint-Nazaire n'est plus intégré à l'hôpital, alors qu'il était prévu dans les plans initiaux du déménagement! Le CPEF CIVG a été placé en fait dans le pôle gériatrie, psychiatrie dans le parc d'Heinlex, non desservi par le bus, sans indication depuis l'hôpital ni le centre ville.

Sur quelle intention a reposé la décision d'installer le CPEF et du CIVG en dehors de la Cité sanitaire, dans quel projet s'inscrit le CPEF et dans quel pôle est-il identifié ? S'agit-il de diminuer les dépenses à tout prix et de travailler plus et moins bien avec moins de personnel ? Les médecins partis en retraite n'ont pas été remplacés. Aujourd'hui, le CPEF CIVG de l'hôpital assure 10 heures de consultation hebdomadaire au lieu de 30h avant le déménagement. Nous voulons des preuves que l'hôpital ne fermera pas son CPEF CIVG. En effet, malgré les discours de la direction de l'hôpital, rien n'a été fait pour le maintien de la pratique de qualité de cette activité.

Pendant ce temps, la Loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire - loi dite « Bachelot », conduite dans une logique de rentabilisation, frappe de plein fouet l'offre de soin et particulièrement l'activité des CIVG : démantèlement des centres autonomes et des unités fonctionnelles, suppression de locaux et de personnels Fermeture d'hôpitaux de proximité, de maternités, de centres d'IVG, délais d'attente trop importants, non respect des tarifs réglementaires, refus de prise en charge des mineures, des étrangères sans papiers, politique de quotas : le recul est considérable pour les droits des femmes à disposer de leur corps, pour l'égalité de toutes à l'exercice de leur liberté !

En plus de cette menace institutionnelle, les promoteurs de morales réactionnaires (extrême droite et église catholique en tête) ne cessent de vouloir entraver nos droit et nos libertés à maîtriser noscorps par leurs déclarations et manifestations tapageuses. C'est à un véritablement déchaînement de réactionnaires, homophobes etc. auquel on assiste depuis le printemps et la loi sur le mariage pour tou.te.s, les intégristes n'hésitant même parfois pas à utiliser la violence physique ! Ils veulent transformer nos droits et nos libertés en crime, toujours aussi prompts à vouloir faire peser toute la culpabilité du monde sur les femmes, à remplacer le désir et le plaisir par la souffrance et la repentance.

Aujourd'hui, c'est représentés par « SOS tout-petits » qu'ils viennent nous asséner une fois de plus leur prière de rue. Tant à eux, qu'au pape qui nous propose la miséricorde, nous leur répondons : gardez vos prières loin de nos ovaires, nous sommes heureuses et fières de pouvoir jouir de nos corps comme nous l'entendons.

Manifestons ! Pour ce droit que nous avons gagné, qui est fondamental et pour que celles et ceux qui s'y opposent, qui l'entravent ne nous l'enlèventpas! Le corps d'une femme n'appartient qu'à elle ; elle seule peut décider si elle peut /souhaite poursuivre ou non une grossesse. Manifestons ! Pour le recrutement de nouveaux médecins et d'un personnel suffisant, dédié, pour une prise en charge globale. Il s'agit de prendre en compte la parole des femmes, des couples, et leur vécu de la sexualité. Il s'agit de respecter leur cheminement et leurs ambivalences pour les accompagner dans leur choix. Un accueil dédié fait par des personnes formées aux problématiques contraception et IVG (secrétaire, conseillères conjugales et familiales, infirmières, sage femmes, médecins) : nous ne pouvons ni imaginer ni accepter un « turn over » de personnes en stage et non formées, sans

direction médicale et sans médecins de référence. Pour que toute femme qui demande une IVG en France puisse trouver une réponse en France. Pour comprendre et connaître le droit à l'avortement et les moyens de l'exercer, Pour manifester notre volonté qu'il reste un droit fondamental imprescriptible Pour refuser les idées réactionnaires et l'ordre moral qui le menacent.

À l'appel de : Alternative Libertaire 44, Confédération Nationale du Travail, Dures à Queer, Espace Simone de Beauvoir, Fédération des Amicales Laïques 44, Fédération Anarchiste, Gauche anticapitaliste, Les Alternatifs 44, Ligue des Droits de l'Homme, NPA 44, Parti communiste français, Planning familial 44, SOLidarité femmeS, Union syndicale Solidaires

INTERNATIONAL

3 - Philippines : exiger la justice climatique - Amis de la Terre International

Ana Maria, nouvelle membre du Comité International de la MMF des Philippines nous informe que nos amies-camarades de la Marche sont en sécurité mais que tout le pays doit lutter pour survivre. Elle nous fait suivre le texte des "Amis de la terre" que nous souhaitons soutenir.

« On estime à 10.000 le nombre de personnes qui ont été tuées par le typhon qui a attaqué les Philippines vendredi dernier. Des centaines de personnes ont été déplacées et environ 10 millions ont été affectées par la catastrophe. Faites des dons maintenant à l'association « Terre des Philippines » afin d'apporter un peu d'aide aux communautés atteintes en incluant les indigènes Tagbanua dont le territoire ancestral et l'eau ont été totalement dévastés.

Joignez-vous à notre campagne pour exiger la justice climatique. Pendant plus de 20 ans « les amis de la terre Philippines » ont mené des campagnes pour les droits des indigènes et des citoyens ruraux, ceux qui dépendent directement de la terre et des ressources naturelles pour survivre. Ce sont ces communautés qui sont actuellement les plus vulnérables au changement climatique et ceux qui sont les moins responsables des effets de ces changements.

Les amis de la terre Philippines, avec tous ses membres répartis sur toute la planète, vous sollicitent pour exiger une action urgente et juste afin de prévenir les pires conséquences et modifier fondamentalement le système énergétique en vigueur. Des gens « ordinaires » et des communautés partout dans le monde payent de leur mode de vie et de leur propre vie le risque d'un climat qui se détériore de plus en plus et dont la chute se fait de plus en plus proche.

Participez aux « amis de la terre Philippines » pour aider à consolider les voix de ceux qui luttent pour défendre leurs droits et leur mode de vie face à la crise climatique : Alors que les négociateurs des Etats se sont rencontrés en Pologne pour le Sommet sur le Climat de l'ONU, le typhon devrait leur rappeler que le monde est au bord du précipice. Les inondations, les ouragans, la sécheresse, les famines, l'impact du changement climatique, deviennent de plus en plus fréquents et chaque jour plus dévastateurs.

Aborder les changements climatiques signifie penser changer le système économique injuste et insoutenable, particulièrement penser notre dépendance envers les énergies fossiles polluantes tel que le fuel et autres formes d'énergies sales qui entraînent l'accaparement des terres, la pollution, la déforestation et la destruction des écosystèmes. Cela entraîne aussi des abus vis à vis des personnes, des problèmes de santé, des morts prématurées et la destruction des économies locales. Aidez notre mouvement aux Philippines et partout dans le monde. Nous faisons écho aux mots du chef de la représentation philippine à l'ONU lors de la conférence en Pologne : « Arrêtons cette folie ». Merci, Jagoda Munic, Présidente des Amis de la Terre International

4 - Au Yémen, la longue lutte contre les mariages précoces - lemonde.fr - 13 octobre

« Dix-huit ans ! » Les membres de la commission des droits et des libertés de la Conférence du dialogue national se précipitent dans les couloirs de l'hôtel et crient leur joie. Ils se prennent dans les bras et se félicitent. A l'unanimité, ils viennent d'adopter la recommandation numéro 48, qui

propose de fixer l'âge légal du mariage à 18 ans. Le 2 octobre est « dorénavant un jour historique pour le Yémen. Cette recommandation devra devenir une loi, et alors elle comptera parmi les plus importantes de notre histoire, car elle permettra de sauver les vies de nos enfants », s'enthousiasme Rawa Othman, la présidente de la commission.

Au Yémen, où les organisations non gouvernementales (ONG) estiment que 14 % des filles sont mariées de force avant l'âge de 15 ans, et 52 % avant 18 ans, la nouvelle a pris l'allure d'une petite révolution. « La volonté de vivre libre a gagné aujourd'hui, et non pas la peur qu'on veut nous imposer au nom d'Allah et de la religion. Mais je redoute maintenant que cette recommandation soit rejetée lors de la session finale de la Conférence du dialogue », tempère Rawa Othman.

Au Yémen, le passé incite en effet à la prudence. En 2009 déjà, un projet de loi fixait l'âge légal à 17 ans. Sa version finale n'a jamais été adoptée. Hooria Mashhour, la ministre des droits de l'homme, se souvient des petits arrangements politiques que le Congrès populaire général, le parti alors au pouvoir de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, avait passés avec quelques députés islamistes pour enterrer le projet.

« Nous tentons maintenant de poser les fondations d'un état de droit : Quatre ans plus tard, la ministre a repris le combat et veut y croire : « Le "printemps arabe", en 2011, a changé beaucoup de choses. Nous tentons maintenant de poser les fondations d'un Etat de droit. Cela prendra peut-être plusieurs années, mais, au moins, nous essayons. Le premier ministre s'est engagé à se saisir de ce sujet des mariages précoces. Mais, soyons lucides, même si une loi était votée, nous aurions des difficultés à la faire appliquer. Les coutumes et les traditions sont bien sûr des facteurs importants, mais la raison principale reste la pauvreté. »

Le Yémen est le pays le plus pauvre de la péninsule Arabique, et l'un des plus pauvres du monde. Près de 47 % des habitants y vivent avec moins de 2 euros par jour, son taux de malnutrition est le troisième de la planète, l'insécurité alimentaire touche un habitant sur deux.

La cartographie des mariages précoces épouse celle de la misère. Hajja dans le nord, Hodeïda sur les bords de la mer Rouge, Ibb, Taëz et Dhamar dans le sud. Et Rayma. Abdallah Raimi vient de cette province montagneuse de l'ouest du Yémen. Comme beaucoup d'autres, il a quitté son village misérable pour tenter sa chance à Sanaa, la capitale. Il ramasse des bouts de plastique et des canettes en métal qu'il vend au kilo, pour quelques rials. Il habite, avec sa femme, ses deux filles et deux garçons, une poignée de mètres carrés dans le nord de la ville, dans le quartier d'Hadra. Un taudis aveugle et insalubre, fait de parpaings et de tôle. « J'ai marié ma fille à l'âge de 12 ans. J'ai demandé 600 000 rials au futur mari. Il a accepté. Je l'ai mariée pour l'argent, cette somme devait beaucoup m'aider dans la vie. »

Un an plus tard, violentée par son époux de vingt ans son aîné, sa fille Amina divorçait. Elle a aujourd'hui 17 ans. « Je ne voulais pas me marier, mais il le fallait, pour l'argent, raconte-t-elle. Je n'avais qu'une envie, terminer l'école, entrer à l'université. Je n'ai pas eu cette chance. Je suis une victime. Mais je pense pouvoir mieux contrôler ma vie maintenant. Si j'avais une fille, je la garderais auprès de moi et j'attendrais la fin de ses études avant de la marier. »

« *Mariage précoce signifie souvent divorce précoce* », résume Ahmed Al-Kuraishi, directeur de Seyaj, une organisation de défense des droits de l'enfant. « *Au Yémen, la culture populaire encourage les mariages précoces, estime-t-il. Les traditions et les coutumes font partie intégrante de la religion. Mais le niveau très bas d'éducation reste l'une des causes essentielles.* »

"Nous intervenons pour arrêter des cérémonies en cours : Les 400 volontaires de l'association arpentent les zones rurales les plus reculées, qui sont aussi les plus touchées. Bandes dessinées en main, ils vont dans les écoles et les familles pour faire œuvre de sensibilisation et de prévention. Environ 8 500 exemplaires ont déjà été distribués. Après avoir formé 100 personnes à la rédaction des contrats de mariage et à la vérification du bon consentement de la future épouse, dans le strict respect du Code civil yéménite, l'association a rédigé un guide à l'usage des avocats amenés à

défendre en justice les victimes.

Seyaj essaie désormais de s'attaquer aux mariages que viennent contracter au Yémen de riches hommes du Golfe, moyennant plusieurs milliers d'euros. « Notre réputation est bonne, et les parents nous craignent, maintenant, estime Ahmed Al-Kuraishi. Certains, qui redoutent qu'on mette le nez dans leurs affaires, stoppent d'eux-mêmes des procédures de mariage. D'autres fois, nous intervenons pour arrêter des cérémonies en cours. Des citoyens, souvent des villageois, n'hésitent plus à prévenir directement la police, et de jeunes enfants viennent dans nos locaux pour trouver refuge. Depuis l'affaire de Nojoud, on a observé de vrais changements. »

Au Yémen, les femmes ont pris confiance. L'histoire de Nojoud Ali y est pour beaucoup. En 2008, le monde découvrait le visage rieur d'une enfant menue de 10 ans. Nojoud avait fui sa famille qui lui avait imposé un mari. Sous la protection d'un juge, elle obtint un divorce retentissant. « Mon procès marque sans doute le point de départ de ce processus pour dire non aux mariages précoces, raconte-t-elle. Des filles ont entendu mon histoire et ont commencé à parler. Trois d'entre elles m'ont rencontrée pour me dire : "Tu es notre porte-parole, on s'est libérées grâce à toi". »

Aujourd'hui âgée de 15 ans, Nojoud a gardé la même envie de devenir avocate pour défendre les enfants. « Un jour, à la campagne, une fille m'a parlé de son cas. Son père, très pauvre, voulait lui imposer un mari pour obtenir de l'argent. Je lui ai parlé pour le convaincre de repousser de sept ans le mariage. Je lui ai dit : "Mon père lui aussi, un jour, a essayé de m'imposer quelqu'un. Ta fille sera une victime, tu la perdras même peut-être. Une telle vie conjugale est impossible. Tu dois être sage." » Ce jour-là, l'homme a été sage. Il a pu conserver la somme promise, mais reporter le mariage.

« *Continuer à jouer* » : Ouvert à un débat sur l'âge légal, le député islamiste et ancien ministre de santé, Najeeb Ghanem, insiste sur les priorités. « Le problème n'est pas dans les lois. Il est dans les esprits. Nous devons avant tout éduquer les gens. Alors on pourra régler les principaux problèmes sociaux dans les zones rurales, dont l'illettrisme. Tous ceux qui viennent de l'étranger parlent avant tout des règles, mais jamais des problèmes qui existent ici ! On doit s'attaquer à la pauvreté, au chômage. L'économie est ma première, ma deuxième, ma troisième priorité ! »

La Conférence du dialogue national examinera prochainement les recommandations faites par ses différents groupes de travail, dont celle sur l'âge légal du mariage à 18 ans. Nojoud Ali n'a pas été conviée à prononcer un discours dans l'enceinte de la grande manifestation, qui tente de définir les contours du « Nouveau Yémen ». Elle y était pourtant prête. « Je me suis imaginée face à tous ces représentants. Je voulais simplement leur dire : "Nous, les enfants, on doit pouvoir poursuivre nos études et jouer. Vivre la période de notre enfance. »

TEXTES

5 - La CGT appelle à manifester contre les violences faites aux femmes

Depuis 2005, la CGT participe à la « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », organisée sous l'égide de l'ONU. Cette année, la CGT appelle à participer aux initiatives dans les régions et à la manifestation qui aura lieu le samedi 23 novembre à 14h30 au départ de Montparnasse.

Les luttes syndicales et féministes ont permis l'adoption de nombreuses dispositions règlementaires et législatives. Cependant, les inégalités résistent, notamment du fait de l'enfermement des femmes et des hommes dans des identités hiérarchisées. Les femmes sont toujours rémunérées en moyenne 27% de moins que les hommes. L'ampleur des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes reste intolérable. Ces violences reposent sur l'idée que les femmes sont des objets au service des désirs des hommes, et s'appuient sur les stéréotypes sexués et sexistes, véhiculés notamment dans les publicités et les médias. Les chiffres connus sur les

réalités des violences subies par les femmes, qu'il s'agisse de violences conjugales, d'agressions sexuelles, de viol ou encore de prostitution, attestent que nous sommes face à un phénomène social qui a des conséquences sur la société et sur la vie au travail.

La « journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » a lieu en France, à quelques jours de l'examen par l'assemblée nationale d'un projet de loi sur la prostitution.

Pour la CGT, la prostitution est l'une des expressions les plus violentes de la domination masculine, et ne saurait être considérée, ni comme un métier, ni comme une « offre de service ». La CGT s'oppose à toute marchandisation des corps et des êtres humains, et appelle de ses vœux une politique publique de lutte contre le système prostitutionnel qui s'appuie sur 4 piliers : La lutte contre les réseaux de traite et de proxénétisme, à l'échelle nationale et internationale ; L'accompagnement des personnes prostituées. Cela passe par l'abolition du délit de racolage passif, par un accompagnement social et par l'accès aux droits sociaux pour les personnes prostituées (titre de séjour, accès à l'emploi, au logement). Cela nécessite des moyens financiers et humains conséquents ; Le renforcement de l'éducation à la sexualité et de la prévention ; La responsabilisation des clients.

La CGT apprécie favorablement la proposition de loi « renforçant la lutte contre le système prostitutionnel » qui s'inscrit dans le prolongement de ces principes. Cependant, la CGT ne se contentera pas d'effet d'annonce, et attend que les moyens financiers et humains à la hauteur soient dégagés. Enfin, la prostitution, en France comme dans le reste du monde, se développe sur le terreau de la misère, de la privation des droits particulièrement chez les femmes immigrées. Il est donc nécessaire d'agir sur le volet économique et social, sur les politiques d'immigration de faire reculer la pauvreté, la précarité, la flexibilité et les inégalités entre les femmes et les hommes : agir pour sécuriser le travail.

Mobilisons nous pour démontrer que la violence n'est pas une fatalité dans la société, que construire une société égalitaire, non violente et non sexiste est possible dès à présent !

6 - Solidaires appelle à manifester contre les violences faites aux femmes

Assez ! Assez ! Assez !

En 2010 la lutte contre les violences faites aux femmes était déclarée grande cause nationale... Trois ans plus tard, le constat reste amer : ces violences continuent d'exister. Elles se diversifient, comme avec le « porn venger », cette diffusion sur les réseaux sociaux de photos ou de films pris avant la rupture par des hommes furieux d'être quittés par celles qu'ils considèrent comme leurs choses. Elles s'aggravent sous la pression des masculinistes, faisant la une des médias en se juchant sur des grues pour réclamer la garde de leurs enfants alors qu'ils en ont parfois été privés par la justice en raison de violences ; la complicité de certains sénateurs qui, en votant un amendement « visant à préserver l'autorité partagée et à privilégier la résidence alternée pour l'enfant en cas de séparation des parents », se font leurs complices en négligeant les situations de violences intra-familiales qui conduisent des femmes à s'éloigner pour se mettre en sécurité avec leurs enfants, et qui risqueront alors des sanctions.

La loi contre le harcèlement sexuel de 2012 ne règle pas tout : quotidiennes, les violences faites aux femmes prennent de nombreuses et différentes formes allant du sexisme ordinaire, comme les insultes et/ou les blagues dénigrantes à répétition, aux violences qui portent directement atteintes à l'intégrité physique (mains baladeuses, gifles, coups, viols, prostitution, mutilations, meurtres...). Elles peuvent en apparence sembler différentes tant, dans nos sociétés, le sexisme ordinaire est massif et légitimé par les médias, les publicités... Ces violences sont l'une des nombreuses expressions de la domination masculine, dans sa forme la plus ultime.

Le travail est un lieu où s'exercent aussi les violences sexuelles comme dans cette société de nettoyage, sous-traitante de la SNCF, où trois salariées ont décidé de porter plainte pour

harcèlement sexuel et moral contre leur supérieur hiérarchique. Elles racontent être embrassées contre leur gré, subir des attouchements et des insultes. Mais depuis qu'elles ont parlé, leurs conditions de travail se sont dégradées et les vexations se poursuivent. La SNCF garde le silence pendant que la direction de l'en-treprise menace de licenciement une des victimes !

Une actualité législative porteuse d'espoir ? : Deux projets de loi sont en cours de discussion, l'un sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'autre sur la lutte contre la prostitution.

Le projet de loi « pour l'égalité entre les femmes et les hommes » qui doit passer à l'Assemblée nationale en décembre, après avoir été voté au Sénat à la mi septem-

bre, n'intègre aucunement les violences comme facteur d'inégalité. Le projet de loi contre la prostitution prévoit l'abrogation du délit de racolage passif (créé en 2003 par la loi Sarkozy), des mesures d'aide à la sortie de la prostitution, et la responsabilisation et la pénalisation des clients, ce qui fait couler beaucoup d'encre et nécessite des débats approfondis ! Par ailleurs, il est notamment insuffisant pour les femmes d'origine étrangère.

Malgré certaines bonnes intentions, ils vont se confronter aux restrictions budgétaires et de ce fait, ne seront pas ou mal mis en œuvre. Il faut en effet des moyens colossaux pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes et l'abolition de la prostitution !

Cependant, manifester et participer aux initiatives autour du 25 novembre permet de faire connaître violences et inégalités auxquelles sont confrontées les femmes, de lever le voile de la grande tolérance sociale et de briser le silence ou la complicité qui protègent les agresseurs mais pour y mettre fin, la lutte pour une véritable égalité des droits entre les femmes et les hommes se doit d'être quotidienne et globale.

L'Union syndicale Solidaires s'inscrit dans toutes les actions organisées ce jour là.

7 - Pétition contre le sexisme sur Internet - Un collectif citoyen

À l'automne dernier la classe politique française avait été alerté par la montée dans les "trending topics" racistes et antisémites (c'est-à-dire les sujets les plus discutés sur le réseau social Twitter du hashtag #Unbonjuif et #Unbonnoir). Ce déferlement de tweet et retweet ouvertement antisémites a montré combien l'évolution des nouvelles technologies pouvait se montrer dangereuse. Si les tweets raciste et antisémique choquent, les propos sexistes ne sont pas en restent sur twitter comme ailleurs (Facebook, blog, site privé...).

Fatigué du sexisme, un collectif féministe et citoyen lance une pétition pour lutter contre la misogynie et l'incitation à la haine sexiste sur Internet. Depuis septembre une pétition appelée « Agir contre la misogynie et l'incitation à la haine sexiste sur Internet » circule sur la toile pour demander aux pouvoirs publics français de faire cesser la publication en ligne de propos incitant à la violence misogyne. A l'origine du projet, cinq blogueuses féministes qui se sont réunies pour alerter les pouvoirs publics sur le sexisme suite à la publication d'un article intitulé "Comment bien Baiser : les 3 Secrets du Hard SEXE", publié sur un site de coaching en "séduction" appelé Seduction By Kamal. Deux d'entre elles, Lise Bouvet et Laureen Plume, reviennent sur l'origine de cette pétition.

Kamal, un coach en séduction pas comme les autres : « Il y a environ un an, certaines d'entre nous sont tombées sur l'article de Kamal, explique Laureen Plume, militante et blogueuse féministe qui fait parti du collectif à l'origine de la pétition. Cela faisait un moment que je connaissais l'existence des coachs en séduction et j'avais remarqué que certains de leurs articles étaient très limites. Sur ces sites on peut lire pas mal de choses qui sont gênantes d'un point de vue féministe, du genre "les femmes aiment être dominées, les femmes sont passives par nature, elles cherchent le mâle alpha". Seulement, là c'était bien pire, puisque Kamal conseillait carrément au lecteur de se passer du consentement de la victime. »

Suite à cet article les blogueuses décident de signaler ce site auprès du gouvernement via sur une

plateforme prévue à cet effet. Mais ce fut vain : le texte est resté en ligne. « On ne voyait pas quoi faire de plus, on s'est arrêtées là en espérant que le texte finirait par être retiré, mais il ne l'a pas été. »

Le pouvoir du web : C'est seulement 10 mois plus tard environ que les blogueuses reviennent à la charge. « Il semblait clair que le gouvernement ne faisait pas suite au signalement. », explique Lauren Plume. « À partir de là, ça a commencé à bouger, nous avons lancé un hashtag #ToiAussiSéduisCommeKamal sur twitter pour faire le buzz. Dans la foulée, nous nous sommes réunies toutes les cinq en collectif pour mettre au point un texte à faire publier massivement, lancer la pétition et essayer de faire bouger les choses. Nous avons fait appel à toutes les blogueuses de bonne volonté pour relayer notre pétition. Ainsi, le même texte a été bloqué et rebloqué par une trentaine de blogs en une journée ce qui a attiré l'attention des médias explique Lise Bouvet.

Le silence des pouvoirs publics : Pour les féministes à l'origine de la pétition, il y a un véritable laxisme de la part du gouvernement sur la question du sexisme sur la toile. « Je pense que ce qui nous a fortement fait réagir, c'est surtout tout le silence qu'il y avait autour et que nous n'avions pas réussi à briser plus tôt », explique Laurenn Plume. « C'est lié au fait qu'en France il n'y a encore aucune législation concernant le sexisme spécifiquement au même titre que le racisme. L'impunité est totale. On est vraiment dans le pays des droits de "l'homme" », explique Lise Bouvet. « On l'a vu avec cette affaire, souligne Lauren Plume, selon les pouvoirs publics l'auteur de cet article et le rédacteur du site étaient dans leurs droits. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Il y a toutes sortes de propos extrêmement problématiques sur internet qui à mon avis ne relèvent pas de la liberté d'expression, car ils ont des conséquences concrètes et dramatiques sur la vie des femmes. Des propos qui, sans encourager explicitement à violer, le font indirectement en propageant la culture du viol ».

À l'heure actuelle, plus de 3400 personnes ont signé la pétition. Parmi les revendications, la pétition demande aux pouvoirs publics la mise en place d'une plateforme dédiée aux signalements des sites misogynes.

Pour signer la pétition : [http://www.change.org/fr/pétitions/agir-contre-la-misogynie-et-l-
incitation-à-la-haine-sexiste-sur-internet-2](http://www.change.org/fr/pétitions/agir-contre-la-misogynie-et-l-incitation-à-la-haine-sexiste-sur-internet-2)

8 - Enfin, un vrai CIVG à Tenon - Le Collectif Tenon

Depuis 2009, année de la fermeture du centre IVG de l'hôpital Tenon, un collectif large et unitaire composé d'habitants du 20^{ème}, de militants de partis politiques, de syndicats, d'associations, n'a cessé de se mobiliser pour défendre ce CIVG.

En 2011, la réouverture du CIVG a été obtenue. Depuis, le collectif a dû s'opposer aux intégristes catholiques qui, sous prétexte de prières, sont venus chaque mois aux portes de l'hôpital pour faire pression sur les femmes, les hospitaliers, la population du 20^{ème}, en espérant empêcher les avortements et faire passer leurs idées rétrogrades.

Mais il a aussi continué à œuvrer afin que le CIVG soit un centre dédié avec des locaux accessibles, du personnel formé et permettant le choix des méthodes aux femmes. Une forte mobilisation a eu lieu le 3 octobre pour réclamer les conditions nécessaires au bon fonctionnement.

Enfin, ce 25 octobre, le nouveau centre dédié a ouvert ! Des locaux réaménagés et refaits à neuf permettant d'accueillir les femmes dans un seul lieu avec du personnel formé, attentif et à l'écoute des femmes, et en augmentation.

En 4 ans, la lutte a payé, alors continuons la mobilisation pour un CIVG de qualité. Nous resterons mobiliséEs pour les droits des femmes, pour un hôpital public au service de la population.

Un centre d'IVG dans chaque hôpital public ! Abrogation de la loi Bachelot ! Annulation de la T2A !

L'avortement un droit, un choix, notre liberté ! Non à l'ordre moral qui voudrait contrôler nos vies !

Le collectif Tenon : des habitants du XXème, et des militantes et militants de l'Association pour les Droits des Femmes

du XXème, d'AC, d'APEIS, ATTAC XXème, Femmes libres, Femmes Solidaires, LDH XXe, Marche Mondiale des Femmes, MRAP, le Planning Familial, Alternative libertaire, EELV, FASE, GA, NPA, PCF, PG, les syndicats CGT et Sud-Santé Tenon. Soutenu par la CNT-UR, la Fédération Anarchiste, Les Alternatifs, Les Effrontées, Rasl'Front- MLV, SCALP, Solidaires, l'ULCGT XXe, et Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

9 - Une expertise sur l'accès à l'avortement embarrasse le gouvernement - Le Monde 7 novembre

La ministre des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, a-t-elle eu raison de confier au Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), une instance consultative placée auprès du premier ministre, une expertise de l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en France ? Le gouvernement n'a pas été inactif : comme promis pendant la campagne présidentielle, le taux de remboursement de l'IVG a été porté à 100 %. Mais le rapport remis jeudi 7 novembre par la présidente du HCE et ancienne députée PS, Danielle Bousquet, fait le constat de difficultés persistantes et suggère au gouvernement d'aller plus loin en adoptant des mesures politiquement sensibles. « L'IVG est un acte relativement courant dans la vie des femmes, puisqu'un tiers le fera dans sa vie, plaide Mme Bousquet. Pourtant le droit à l'avortement est encore perçu comme à part. Nous voulons en faire un droit à part entière et un acte comme les autres. » Chaque année, 220 000 femmes y ont recours en France.

Supprimer la clause de conscience des médecins : Premier obstacle identifié par le HCE, le regard sur l'IVG. Les auteurs regrettent que « l'esprit de la loi d'origine, qui considère l'avortement comme une dérogation au respect dû à la vie fondé sur la détresse de la femme (...), perdure encore ». Ce qui autorise, selon eux, une remise en cause « insidieuse » de sa légitimité. Ils proposent donc de réécrire le code de la santé publique. Dans le même but, le HCE souhaite supprimer la clause de conscience spécifique des médecins sur ce sujet, car elle « est déjà accordée de manière générale à tout le personnel soignant pour l'ensemble des actes médicaux ».

Les difficultés pratiques, nombreuses, aboutissent à un allongement trop important des délais d'intervention et des distances à parcourir pour certaines femmes. Le HCE déplore également qu'elles n'aient pas toujours le choix entre les méthodes (par médicament ou par aspiration) et sur l'anesthésie (locale ou générale). Des freins qui peuvent conduire certaines femmes à aller avorter à l'étranger.

Manque d'intérêt : Plusieurs verrous sont désignés, comme le manque d'accès à l'information. Alors que chaque région doit, depuis 1999, disposer d'une plate-forme téléphonique d'orientation, un tiers des agences régionales de santé relèvent des dysfonctionnements.

Les remontées de terrain montrent aussi que l'obtention des deux premières consultations médicales, puis d'une place dans un établissement de santé (ou d'une IVG médicamenteuse) est parfois complexe, ce qui conduit des femmes à approcher ou dépasser le délai légal de 12 semaines de grossesse. En cause : la baisse de nombre de gynécologues (qui va s'accroître), la fermeture de 130 établissements pratiquant l'IVG en dix ans, le manque d'intérêt financier des hôpitaux et le manque d'attrait des médecins... En outre, au mépris de la loi, certains établissements ne pratiquent pas les avortements entre 10 et 12 semaines de grossesse.

« Pas prioritaire » : Le HCE propose de nombreuses mesures correctives, comme la suppression du délai de réflexion obligatoire de sept jours entre les deux premières consultations (ramené à 48 heures en cas d'urgence), un moratoire sur la fermeture des centres IVG, la possibilité de réaliser le premier rendez-vous avec un non-médecin (infirmier, conseiller conjugal et familial, sage-femme) ou encore permettre l'IVG par aspiration sous anesthésie locale en dehors des hôpitaux (dans les centres de santé et les centres de planning familial).

Pour Mme Bousquet, le débouché naturel de tout ou partie des 34 propositions du rapport est la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, votée en première lecture au Sénat le 17 septembre, qui doit être examinée à l'Assemblée nationale en janvier. Mais si le gouvernement est prêt à

améliorer l'information ou à lutter contre l'entrave à l'IVG, il est plus circonspect sur le reste.
« Remettre en cause ces dispositifs ne paraît pas prioritaire, devait déclarer Mme Vallaud-Belkacem jeudi. La société française a trouvé un équilibre en la matière, il serait risqué et contre-productif d'essayer de la bousculer. » Mme Bousquet espère que les propositions du HCE seront relayées lors du débat à l'Assemblée par les parlementaires.

Plus d'un million de femmes ont changé de contraception à la suite de l'affaire des pilules de 3e et 4e générations, pour en prendre une comportant moins de risques pour leur santé, sans que les IVG augmentent, selon l'Agence du médicament. Seules les ventes de pilules du lendemain ont augmenté fin août de 5 % par rapport à la période précédente. La proportion des prescriptions des 3e et 4e générations est passée de 50 % à 25 % au profit des pilules de 1ère et 2e générations.

10 - The Kick Off: documentaire participatif sur le Thokozani FC - Appel à aide financière

Les Dégommeuses sont en train de produire un documentaire sur le Thokozani Football Club, l'équipe lesbienne sud-africaine qui est venue en France pour Foot For Love. Il s'agit d'un projet "communautaire": il a été conçu et est en train d'être réalisé conjointement par des lesbiennes sud-africaines et françaises, avec la collaboration également d'un garçon trans. Son objectif est à la fois de donner la parole aux joueuses du Thokozani FC, qui ont décidé combattre les violences et discriminations lesbophobes par le sport et la visibilité, mais aussi de renforcer les capacités de toutes celles et ceux qui participent à la réalisation du documentaire.

Nous avons besoin d'un coup de pouce financier pour terminer "The Kick Off". Si vous avez envie d'y contribuer, cliquez sur ce lien ! Vous aurez aussi plus de détails sur le projet: <http://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/the-kick-off>

Merci d'avance! L'équipe des Dégos

DÉBATS CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

11 - Rappel : Colloque pour les 10 ans de l'association ECVF - Elu/es Contre les Violences faites aux femmes - 16 novembre

L'association ECVF célèbre cette année son 10ème anniversaire. Afin de marquer cet évènement, nous vous convions à notre colloque sur le thème : « Vaincre les violences faites aux femmes : quelles politiques mettre en œuvre ? - Toujours concerné-es, les élu-es se mobilisent ».

Samedi 16 novembre, 9h à 18h, Auditorium de la Mairie de Paris

12 - Politique et organisation, quelle prise en compte du genre ? - Paris - 18 novembre - CRESPPA

Santé au travail : trajectoire d'hommes et de femmes dans l'organisation, : Anne Jacquelin, doctorante CRESPPA-GTM. Dans le cadre d'une thèse qui porte sur la santé au travail, nous cherchons à savoir ce qui permet aux individus de «tenir» au travail. Ainsi, nous nous intéressons au fait que sur un même poste de travail, d'un individu à l'autre, le vécu professionnel varie. En ce sens, la vie au travail va nous impacter de manière différente selon que l'on est un homme ou une femme, en fonction des expériences de socialisation passées mais aussi selon l'univers organisationnel concerné. Celui-ci est orienté par la mobilisation de règles et par les espaces de régulation saisis par les acteurs : cette mobilisation résulte du jeu des rapports sociaux imbriqués (Kergoat).

Pour servir cette hypothèse, je prendrai un cas de harcèlement et de son traitement par l'établissement public sur lequel je base le terrain de ma thèse. A partir de l'analyse de cet évènement, nous allons décrypter comment deux individus sur un même poste seront soit disqualifiés pour l'un, soit promu pour l'autre.

La question du genre au regard des politiques sur la santé au travail dans un secteur masculin :

Haude Rivoal, doctorante CRESPPA-GTM. Cette communication se propose d'analyser l'influence de la variable "genre" dans les processus de reconnaissance des formes de pénibilités au travail.

Dans un secteur masculin comme celui de la logistique et du transport frigorifique, la pénibilité des emplois peut constituer un facteur de mal-être au travail. Cette pénibilité accentue la naturalisation des compétences, donc l'invisibilisation des impacts du travail sur la santé.

La culture de métier, liée à une masculinité très présente rend par ailleurs difficile l'expression ou la prise en compte d'éventuels pathologies.

Face à l'émergence d'une législation contraignante et à la persistance des pathologies, les directions se voient dans l'obligation de prendre en compte ces données, voire de négocier des accords d'entreprise. Dans ces politiques, qu'en est-il de la prise en compte du genre ? Quelles influences concrètes sur la division sexuelle du travail ?

Lundi 18 novembre, 14h à 17h, salle des conférences CRESPPA, site Pouchet, 59-61 rue Pouchet, Paris 17

13 - Colloque « Vulnérabilités, handicaps, discriminations : on en parle ! » - Paris - 19 novembre - FDFA

Dans la droite ligne de son précédent colloque « Autonomie enchaînée, autonomie déchaînée » organisé en mars 2012, l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir poursuit ses travaux de réflexion sur le handicap et les discriminations en questionnant les différentes représentations de la vulnérabilité. Dans son intervention au Colloque 2012, Françoise Héritier, anthropologue, soulignait que les chaînes qui entravent la liberté d'action de la personne handicapée ne sont pas tant physiques que mentales ; elles sont avant tout dans les représentations du handicap construites par la société. Pourquoi la vulnérabilité de la personne handicapée est-elle assimilée à une forme de faiblesse, de dépendance, voire de passivité ? Ces représentations n'ouvrent-elles pas la voie aux discriminations ?

Le colloque « Vulnérabilités, handicaps, discriminations : on en parle ! » invite à dépasser ces représentations banales du handicap, à repenser la vulnérabilité afin d'en révéler la force positive et dynamique et ainsi favoriser l'émergence d'une nouvelle éthique qui soutient la participation des personnes handicapées. En effet, la situation de dépendance physique des personnes handicapées n'entame pas leurs capacités à s'affirmer comme individus, à exprimer leurs émotions, leur sensibilité, leur créativité et à lier des relations affectives. Le défi pour notre société est alors d'accompagner, de soutenir cette capacité à exister avec les autres.

Marraine : Françoise Laborde, journaliste, membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ; Parrain : Charles Gardou, anthropologue, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, auteur de *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité* et de *La société inclusive, parlons-en !* Il n'y a pas de vie minuscule
Programme :

9h00 : Accueil des participant-e-s

9h30 : Ouverture de la journée par Maudy Piot, présidente de FDFA, Françoise Laborde, journaliste, membre du CSA, marraine de la journée ; Charles Gardou, anthropologue, université Lyon 2, parrain de la journée ; Pénélope Komitès, adjointe au Maire du 12^{ème} arrondissement en charge des affaires sociales, de la santé, de la solidarité et des personnes en situation de handicap et Sylvie Savignac, directrice Diversité Égalité des chances du Groupe La Poste.

Animation de la matinée : Françoise Laborde ; 10h00 - 10h45 : Conférence de Charles Gardou, anthropologue : « La notion de société inclusive » et discussion avec la salle ; 10h45 - 11h00 : Pause
11h00 - 12h30 : table ronde avec Henri-Jacques Stiker, anthropologue, Elisabeth Auerbacher, avocate, Jacques Sémelin, historien et Anne-Sophie Parisot, juriste suivie d'un dialogue avec la salle ; Conclusion de la matinée par Françoise Laborde et Charles Gardou

12h30 - 14h00 : Déjeuner libre

Animation de l'après-midi : Danielle Michel-Chich : 14h00 - 15h00 : Dialogue entre Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique médicale et Bernard Ennuyer, sociologue et discussion avec la salle ; 15h00 - 1 h15 : Pause ;

15h15 - 16h00 : ateliers d'échanges : 1 - « La vulnérabilité est-elle une force ? » ; « Est-ce la même chose que limite, faiblesse, précarité, etc. ? Quel rapport entre la vulnérabilité et la discrimination ? On parle beaucoup aujourd'hui de vulnérabilité ; n'est-ce pas par antidote à une toute puissance qui s'épuise quelque peu ? La vulnérabilité pourrait alors n'être pas discriminatoire mais au contraire un ferment d'équilibre de notre monde. »

Henri-Jacques Stiker

2 - « Les discriminations vues par les personnes handicapées » : Animation : Maudy Piot et Clotilde Largillier. Cet atelier travaillera sur le ressenti de la discrimination par les personnes en situation de handicap. Le vécu des discriminations par les personnes porteuses de handicap peut-il se satisfaire du seul cadre juridique (saisine du Défenseur des Droits) ? Dans quelle mesure le parcours de vie de la personne handicapée aggrave-t-il l'impression de discrimination ?

3 - Vulnérabilités, discriminations : comment se conjuguent-elles ? : Animation : Elisabeth Auerbacher et Danielle Michel-Chich ; « Les discriminations prohibées par la loi sont explicitement et limitativement définies, tant pour les critères que pour les domaines dans lesquels s'exercent les discriminations. Elles portent sur l'origine, le sexe, la situation de famille, la grossesse, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Elles visent les inégalités de traitement dans l'emploi, le logement, l'éducation et la formation, l'accès aux biens et services, publics et privés, l'accès aux soins et aux services sociaux. »

(Texte de présentation du site du Défenseur des Droits, chapitre « Lutte contre les discriminations »)

4 - Quelles approches et quelles évolutions dans nos mentalités et nos pratiques pour une véritable citoyenneté des personnes handicapées ? ; Animation : Emmanuel Hirsch et Alix de la Tour du Pin. « Par quelles approches et quelles évolutions dans nos mentalités et nos pratiques, parvenir en effet à reconnaître une citoyenneté, une appartenance et une existence dans la cité à des personnes si habituellement contestées en ce qu'elles sont, exclues des préoccupations immédiates, acculées à un statut approximatif et précaire, survivant à la merci d'une condescendante charité publique ou d'initiatives associatives elles-mêmes vulnérabilisées par des arbitrages économiques contraints ? Cette absence d'un regard, d'une attention vraie — si ce n'est dans l'espace relativement confiné du domicile ou d'instances spécialisées propices à une hospitalité vraie, assumée ensemble par des professionnels engagés et des proches vigilants — est révélatrice d'une incapacité à saisir la richesse que recèlent ces existences — autant de faits d'humanité dont la valeur et la signification ne peuvent que renforcer un souci exigeant du bien commun dès lors que cette intelligence du réel, cette expérience dans sa singularité même peuvent nous enrichir là même où la modernité nous a appauvri. »

16h00 - 16h30 : Mise en commun des ateliers ; 16h30 - 17h00 : Conclusion par Danielle Michel-Chich et Maudy Piot

17 h00 - 18h00 : Mon Cinéma sans Image « Un mariage à Lyon » de Stefan Zweig, réalisation Jean Musy

Mardi 19 novembre 2013, 9h-18h, Maison de la Mutualité - Paris, 24, rue Saint Victor, 75005 Paris. Entrée gratuite sous réserve d'inscription préalable. Participation aux frais laissée à discrétion.

Accessibilité totale des lieux et des débats : traduction en LSF, retranscription en direct sur écran (vélotypie), boucle magnétique, programmes en caractères agrandis et en Braille (à préciser lors de l'inscription)

Attention ! Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire : [formulaire d'inscription en ligne](#)

14 - Rencontre « Etre une femme en Afrique du Sud aujourd'hui » - Paris - 20 novembre - Bibliothèque Marguerite Durand

Comment trouver et préserver son identité par-delà les coutumes, les rituels de mariage, les usages domestiques ? Comment déjouer les stéréotypes qu'on voudrait attacher aux femmes sud-africaines ? Comment affirmer son désir d'être artiste quand on est une femme issue des townships ? Une rencontre entre les deux artistes Lebogang Mashile et Nelisiwe Waba pour parler de la vie, des hommes, de la politique, de leur rébellion contre la domination masculine, de la violence qui s'exerce contre elles.

Rencontre modérée par Sophie Bouillon, journaliste indépendante, ancienne correspondante à Johannesburg, prix Albert Londres 2009 pour son reportage « Bienvenue chez Mugabbe ».

Mercredi 20 novembre, 19h30, Librairie Marguerite Durant, 79 rue Nationale, 75013 Paris, Entrée libre.

15 - Festival Féministe « Elles Résistent » contre les violences masculines - Paris - du 26/11 au 01/12 2013

Plus de 40 artistes femmes et lesbiennes se réunissent pendant 6 jours contre les violences masculines faites aux filles, aux femmes et aux lesbiennes. Expo/Théâtre/Performances/Débats/Films/Concerts.

La Parole Errante, 9 rue François Debergue Montreuil, Métro Croix de Chavaux

Pour télécharger tout le programme cliquez ici :

<http://www.ellesresistent.free.fr/programme-elles-resistent-2013.pdf>

16 - Rencontre-débat « Viols armes de guerre dans les conflits et les génocides » - Paris - 30 novembre

Le Collectif de solidarité avec les femmes tutsi qui ont porté plainte pour viol contre des membres de l'armée française organise une rencontre/débat sur le thème : « Viols armes de guerre dans les conflits et les génocides. Impunité pour les responsables. Rwanda, Congo, ex-Yougoslavie ».

Nous souhaitons vivement votre présence pour assister et débattre.

Cette rencontre analysera cette stratégie de destruction des femmes, préparée et provoquée par l'exaltation des nationalismes, le racisme, l'exploitation capitaliste, l'organisation de la pauvreté. Il sera également question de nommer les responsables dont l'impunité reste la règle : Multinationales, FMI, Banque Mondiale, OMC, Commission Européenne, banques, armées, génocidaires, Etats, ONU, OTAN. Nous proposerons, selon les disponibilités, la création d'un réseau de solidarité qui aurait pour objectif de réfléchir et agir contre nos Etats, nos sociétés, responsables de ces guerres et génocides.

Intervenantes : Véronique Nahoum-Grappe : anthropologue, chercheuse à l'EHESS, Centre Edgar Morin ; Annie Faure, Médecin, a recueilli les plaintes des femmes Tutsi, membre de la Commission d'Enquête Citoyenne ; Lydie Mushamaliwa, socio-anthropologue, membre de l'équipe de l'association Voix/es alternatives ; Charlotte Lacoste, Auteur du livre « Séductions du bourreau », Maître de Conférences Université de Lorraine, UFR Lettres et Langues.

14h : Court métrage de Sabreen Bint Loula ; Les intervenantes seront par ordre : Véronique Nahoum-Grappe- Annie Faure - Lydie Mushamaliwa

15h15 - 16h15 - Débat 16h15 ;

16h30 - Chorale ougandaise : TUK Talented Ugandan Kuchus. Chants de révolte 16h30 ;

17h - Film de Carole Vidal «Féministes insoumises». Manifestations durant la guerre du golfe. 1990-

1991. 20mn. 2012 ;

17h - 18h - Charlotte Lacoste, présentation de son livre « Séductions du bourreau » ;

19h30 - Zolan'Gono, Auteure, compositrice, interprète.

20h30 - Théâtre Arable de Karima El Kharraze. Arable est un monologue à deux voix qui raconte le parcours initiatique d'une jeune femme entre la France et le Maroc. À trois périodes de la vie, F. et M. tentent de se forger une identité hybride pour échapper aux assignations, de la fille arabe sous couvre-feu à la beurette intégrée. Texte et mise en scène : Karima El Kharraze/Jeu : Mouna Belghali et Estelle Lesage/Régie générale et lumières : Marine Berthomé/Régie son et plateau : Lou Beauvallet-Proust Durée 1h10 <http://www.aboutportant.com>

Pour de plus amples informations, consulter le site : contreviolswanda.info

Samedi 30 novembre de 14 h à 18 h à la Parole Errante, 9 rue François Debergue, Métro Croix de Chavaux. Site internet <http://www.ellesresistent.free.fr/>

17 - Conférence : « Cerveau, sexe et préjugés » - PRESAGE - 27 novembre

C'est avec plaisir que nous vous vous invitons à la conférence PRESAGE du 27 novembre 2013 avec Catherine Vidal, Neurobiologiste, Directrice de Recherche à l'Institut Pasteur.

Avec l'avancée des connaissances en neurosciences, on serait tenté de croire que les idées reçues sur les différences cérébrales entre les femmes et les hommes ont été balayées. Or, médias et magazines continuent de nous abreuer de vieux clichés qui prétendent que les femmes sont "naturellement" bavardes et incapables de lire une carte routière, alors que les hommes seraient nés bons en maths et compétitifs. Ces discours laissent croire que nos aptitudes et nos personnalités sont câblées dans des structures mentales immuables. Or, les progrès des recherches montrent le contraire : le cerveau, grâce à ses formidables propriétés de "plasticité", fabrique sans cesse des nouveaux circuits de neurones en fonction de l'apprentissage et de l'expérience vécue. Garçons et filles, éduqués différemment, peuvent montrer des divergences de fonctionnement cérébral, mais cela ne signifie pas que ces différences sont présentes dans le cerveau depuis la naissance, ni qu'elles y resteront ! L'objectif de cette conférence est de donner à comprendre le rôle de la biologie mais aussi l'influence de l'environnement social et culturel dans la construction de nos identités de femmes et d'hommes.

La vente & dédicace d'une sélection d'ouvrages aura lieu à la fin de la conférence.

Mercredi 27 novembre 2013 - 17h15/19h00, Sciences Po, 28 rue des St Pères 75007 Paris Amphithéâtre Caquot (rez-de-chaussée)

18 - Colloque : « Le continuum des violences faites aux femmes : réflexions et actions. Éléments de réponses institutionnelles et de la société civile » - Paris - 2 décembre

Le GAMS, ses partenaires institutionnels : la Ville de Paris, la Mairie du 9^{ème}, la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN - Ex DAIC) de la Direction générale des étrangers en France (DGEF) du Ministère de l'Intérieur, comme associatifs : l'ADFEM, l'ASFAD, le Collectif féministe contre le viol, Eller, Excision parlons-en, la Fédération nationale Solidarité Femmes, le Réseau Agir avec elles et Voix de Femmes ont le plaisir de vous convier au colloque inter-partenarial et interdisciplinaire : « Le continuum des violences faites aux femmes : réflexions et actions. Éléments de réponses institutionnelles et de la société civile ».

Sur tous les continents, depuis la nuit des temps, les femmes peuvent être et/ou sont victimes de violences basées uniquement sur leur appartenance au sexe féminin. Ces violences n'épargnent aucune catégorie socioprofessionnelle ; elles peuvent intervenir à différents âges de la vie ; elles sont protéiformes et sont qualifiées de violences patriarcales, de crimes (parfois) par le droit pénal, et elles ne connaissent pas de frontières. Ce colloque a pour objectif de susciter les

réflexions et de promouvoir les échanges autour de cette question, afin d'encourager le développement de dispositifs adaptés, plus particulièrement en direction des femmes migrantes et des héritières des immigrations. En effet, ces dernières sont susceptibles d'être exposées exactement aux mêmes violences physiques, psychiques/morales, sexuelles, etc. que l'ensemble des femmes demeurant en Europe, mais aussi à des violences spécifiques, comme les mutilations sexuelles féminines, ou bien encore les mariages forcés.

Déroulé du Colloque : Introduction : mots de bienvenue, diagnostic et données de cadrage ; Interventions et échanges autour de 4 tables rondes : Droits des femmes migrantes et demandeuses d'asile ; Les violences intrafamiliales, dites conjugales ; Les mariages forcés et les violences sexuelles (viols, agressions sexuelles, inceste) ; Les mutilations sexuelles féminines, en particulier l'excision ; Clôture

Journée gratuite, sur inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles. Réservez votre place dès maintenant ! Inscription : continuumviolences2013@gmail.com Informations : www.federationgams.org

Lundi 2 décembre 2013 de 9h00 à 17h30 Mairie du 9^{ème} arrondissement - Salle Rossini - 6, rue Drouot, 75009 Paris, M° Richelieu-Drouot, Lignes de métro 8 & 9 - Bus 67, 74, 85 - Station Vélib' N° 9013

19 - L'autonomie des femmes: problème social et question de recherche, quel mélange des genres ? - Paris - 11 décembre - Les Amphis du MAGE

L'autonomie économique et sociale des femmes est une conquête fragile car l'accès à l'emploi et au droit au travail, l'obtention d'un salaire «juste» et décent ainsi que des droits sociaux propres sont sans cesse remis en cause. Pour garantir cette autonomie, plus que jamais un «mélange des genres» entre des conquêtes politiques, le poids de luttes sociales et du mouvement des femmes, ainsi que le rôle des recherches sur le genre, est nécessaire.

Ouverture par •Margaret Maruani, directrice du Mage

Regards croisés sur un partenariat inédit : FatimaLalem, Mairie de Paris ; RachelSilvera, MAGE, MayaSurduts, CNDP

L'autonomie économique et sociale des femmes : quelle rencontre entre mouvements sociaux et monde de la recherche ? : ClaireAlet, Alternatives économiques ; MaryseDumas,CGT

Mercredi 11 décembre, 17h à 20h, Sorbonne Galerie Claude Bernard, Esc I, 54 rue Saint Jacques, 75005 Paris, Métro St Michel ou Luxembourg

LIVRES, CINEMA, THÉÂTRE...

20 - Théâtre : « Modèles »On ne naît pas femme on le devient, mais de quelle manière ?» - Paris

Elles étaient gamines dans les années 80. Devenues femmes les comédiennes, musiciennes et citoyennes des Modèles s'interrogent sur l'identité sexuelle de la femme, son intimité profonde et son rôle social. Qu'est-ce que c'est d'être une femme en 2013 ? C'est drôle et percutant. Elles ont hérité ces mots de Duras, de Beauvoir, des révolutions de leurs mères, des modèles imposés. Elles fréquentent les cruches et archétypes des séries Dynastie et Desperate Housewives. Projet joyeusement manifeste, Modèles brasse les bonheurs et les malheurs d'être née femme et de l'être devenue, et dresse l'édifiant portrait de quelques femmes d'aujourd'hui.

Vendredi 29 novembre, 20h45, Festival Théâtral du Val d'Oise, Théâtre José Barat, Place de la Halle, 95220 Herbaly ; Tarif moins de 25 ans = 5 euros ; Plein tarif = 13 euros

21 - Livre : Genre, féminisme et syndicalisme" - Travail, genre et sociétés

Le numéro 30/2013 (novembre) de *Travail, genre et sociétés* "Genre, féminisme et syndicalisme" vient de paraître aux éditions La Découverte

Parcours: Yvonne Knibiehler, Maternité et féminisme, propos recueillis par Marlaine Cacouault-Bitaud et Marion Paoletti

Dossier: Genre, féminisme et syndicalisme, coordonné par Cécile Guillaume, Sophie Pochic et Rachel Silvera ; Les souffrances de la femme-quota, Vanessa Monney, Olivier Fillieule et Martina Avanza ; Militer dans un syndicat féminisé : la sororité comme ressource, Yannick Le Quentrec ; Stratégies en faveur de la démocratie de genre dans les syndicats, Gill Kirton et Geraldine Healy ; La mobilisation des syndicats anglais en faveur de l'égalité salariale (1968-2012), Cécile Guillaume ; Une campagne de syndicalisation au féminin, Sophie Bérout

Mutations: Un plafond de verre plus bas dans la fonction publique ? Alex Alber ; Division conjugale du travail et légitimité professionnelle Christophe Giraud et Jacques Rémy

Controverse: Le modèle allemand à l'épreuve du genre coordonnée par Monique Meron et Rachel Silvera ; Un tsunami libéral ? Michel Lallement ; Le modèle allemand est-il désirable pour les femmes ? Catherine Marry ; Les femmes au cœur de l'éclatement de la norme d'emploi en Allemagne Olivier Giraud et Arnaud Lechevalier ; La politique familiale en Allemagne : un bilan mitigé Jeanne Fagnani ; Lettre à mes amis français Beate Kraus

Critiques: De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac de Céline Bessière par Alice Barthez ; Regard sur... Les pratiques des stéréotypes de genre et La reconnaissance artistique à l'épreuve des stéréotypes de genre de Mary Leontsini et Marie Buscatto par Séverine Sofio ; Des « héritiers » en échec scolaire de Gaëlle Henri-Panabière par Marlaine Cacouault-Bitaud ; Nettoyeuse. Comment tenir le coup dans un sale boulot de Nathalie Benelli par Nicole Mosconi ; Le féminisme change-t-il nos vies ? de Delphine Gardey (dir.) par Marion Paoletti ; Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits de Christelle Avril, Marie Cartier et Delphine Serre par Blandine Barlet

22 - BD « La lesbienne invisible » - Murielle Magellan - Sandrine Revel

Océanrosemarie se sent très tôt attirée par les filles. Pourtant, personne ne la croit lesbienne. Trop féminine ! Oui, elle aime les femmes mais aussi le rouge à lèvres et les robes à fleurs. Du club de foot féminin à la boîte ultrabranchée Le Pulp, elle décrypte, sous le trait malicieux de Sandrine Revel les idées reçues sur les lesbiennes... hétéros et gays en prennent aussi pour leur grade ! Jubilatoire.

Editeur : Delcourt G, Collectif Mirages ; Prix 15,95

23 - Radio : "Femmes Libres" Radio Libertaire" 89.4

- Mercredi 20 novembre, 18h30/20h30, Les Éditions Talents hauts présenteront leurs publications et leurs activités. www.talentshauts.fr/ ; Préparation de la manifestation du 25/11, Journée internationale contre les violences faites aux femmes

- Mercredi 27 novembre, 18h30/20h30, Kharla, adoptée en colère et blogueuse : <http://adoption-terrain-mine.blogspot.fr/> ; Sabreen Bint Loula et Moruni Turlot pour le documentaire "Celle qui meurt".

Contactez l'émission : mercredi entre 18h30 et 20h30 pendant les pauses musicales : 0143 718940